

MAIRIE



74270

CHÊNE-EN-SEMINE

433, route du Prieuré

Tél. : 04 50 77 90 87

Fax : 04 50 23 78 64

E-mail : mairie@chene-en-semine.fr

Site : www.chene-en-semine.fr

COMPTE RENDU DE REUNION DU 11 AVRIL 2019

Convocation du 3 avril 2019

PRESENTS : *Paul Rannard, Marie-Claude Fournet, Colette Roche, Isabelle Seiner, Gérard Lacraz, Gérard Mouillet, Jean-François Borget, Céline Campan, Jean-Luc Chatenoud, David Jordan*

ABSENTE EXCUSEE : *Cathy Messier*

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude Fournet

APPROBATION DU COMPTE RENDU

Aucune observation, le compte rendu est approuvé.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2018

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Le Maire présente les comptes de gestion 2018 transmis par le trésorier puis passe la parole à Marie-Claude Fournet, 1^{ère} adjointe pour la présentation des comptes administratifs 2018.

BUDGET PRINCIPAL

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses :	364 835.87 €
	Recettes :	723 087.07 €
<i>Excédent : 358 251.20 €</i>	<i>Excédent N-1 :</i>	<i>1 378 564.33 €</i>

Résultat définitif: 1 736 815.53 €

<u>Section d'investissement</u>	Dépenses :	349 598.72 €
	Recettes :	271 941.81 €
<i>Déficit : - 77 656.91 €</i>	<i>Excédent N-1 :</i>	<i>110 969.27 €</i>

Résultat définitif : 33 312.36 €

Dépenses engagées non mandatées 147 000.00 €

BUDGET ANNEXE EAU

<u>Section d'exploitation</u>	Dépenses :	98 221.95 €
	Recettes :	97 884.80 €
<i>Déficit : - 337.15 €</i>	<i>Excédent N-1 :</i>	<i>81 462.11 €</i>

Résultat définitifs : 81 124.96€

<u>Section d'investissement</u>	Dépenses :	6 505.40 €
	Recettes :	11 854.02 €
<i>Excédent : 5 348.62 €</i>	<i>Excédent N-1 :</i>	<i>44 260.60€</i>

Résultat définitifs : 49 609.22 €

BUDGET LOTISSEMENT « LES CARDINATS II »

<u>Section de fonctionnement</u>	Dépenses :	117 249.63 €
	Recettes :	172 920.61€
<i>Excédent : 55 670.98 €</i>	<i>Excédent N-1 :</i>	<i>64 948.63 €</i>

Résultat définitifs : 120 619.61 €

<u>Section d'investissement</u>	Dépenses :	56 095.81 €
	Recettes :	115 095.63 €
<i>Excédent : 58 999.82 €</i>	<i>Excédent N-1 :</i>	<i>44 904.37 €</i>

Résultat définitifs : 103 904.19 €

AFFECTATION DU RESULTAT DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Lecture est donnée du projet de budget 2018

Vu le vote du compte administratif 2018 et l'excédent de fonctionnement dégagé, le conseil municipal décide d'affecter au :

BUDGET PRINCIPAL

Section de fonctionnement recettes à l'article 002 :	1 616 815.53 €
Section d'investissement à l'article 1068	120 000.00 €

BUDGET ANNEXE EAU

Section d'exploitation recettes à l'article 002 :	81 124 96 €
---	-------------

BUDGET LOTISSEMENT « LES CARDINATS II »

Section de fonctionnement dépenses à l'article 002 :	120 619.61 €
--	--------------

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES COMMUNALES

Le conseil municipal prend connaissance des bases prévisionnelles des taux d'imposition de 2019 des taxes directes locales. Le conseil décide de ne pas augmenter les taxes locales et d'appliquer les taux suivants :

➤ Taxe d'habitation	10.46 %
➤ Foncier bâti	5.48 %
➤ Foncier non bâti	28.68 %
➤ Cotisation Foncière des Entreprises	19.15 %

VOTE DES BUDGETS 2018

BUDGET PRINCIPAL

Equilibré en Recettes et Dépenses	
Section de fonctionnement	2 300 581.19 €
Section d'investissement :	654 027.89 €

Après en avoir délibéré le budget communal est approuvé.

BUDGET ANNEXE EAU

Equilibré en Recettes et Dépenses	
Section d'exploitation :	195 313.96 €
Section d'investissement :	61 609.22 €

Après en avoir délibéré le budget annexe de l'eau est approuvé.

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LES CARDINATS II »

Equilibré en Recettes et Dépenses	
Section de fonctionnement:	233 665.66 €
Section d'investissement :	160 904.19 €

Après en avoir délibéré le budget annexe Lotissement « Les Cardinats II » est approuvé.

PRIX DE VENTE DE L'EAU

Suite à l'augmentation du prix de l'eau vendue aux communes par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Semine, le conseil décide de procéder de même et de majorer le prix de vente aux abonnés de 0.02 €.

Consommation de 1 à 500 m ³	1.32 €/m ³
Consommation au-delà de 500 m ³	1.22 €/m ³
L'abonnement	31.00 € par an sans prorata
La location de compteur.....	7.20 € par an sans prorata
La redevance syndicale	16.50 € par an sans prorata

A compter du 1^{er} mai 2019, la taxe de raccordement au réseau d'eau potable est fixée au coût réel des dépenses engagées.

SUBVENTIONS

Suite aux demandes reçues le conseil décide d'octroyer les subventions suivantes :

➤ AOS CHENE –FRANCLENS-ST GERMAIN	600.00 €
➤ ASS PREVENTION ROUTIERE	30.00 €
➤ GRAINES D'AMIS DU VAL DES USSES	100.00 €
➤ SERVICE D'ENTRAIDE FAMILIALE SEYSSEL	50.00 €
➤ TIR SPORTIF DE LA SEMINE	50.00 €
➤ ALISE	100.00 €
➤ BANQUE ALIMENTAIRE	45.00 €
➤ BOULE DE LA SEMINE	100.00 €
➤ LOCOMOTIVE	50.00 €
➤ CENTRE REGIONAL LEON BERARD	200.00 €
➤ FOOTBALL CLUB SEMINE	850.00 €
➤ S.E.P.N.S.	80.00 €
➤ AFSEP	40.00 €
➤ ONAC – BLEUET DE FRANCE	35.00 €
➤ PETANQUE DE LA SEMINE	80.00 €
➤ COMITE LIGUE CONTRE LE CANCER	50.00 €
➤ ASS. EXIL SORGIA FM	400.00 €
➤ DE L'OMBRE A LA LUMIERE	50.00 €
➤ A.D.P.C. 74	150.00 €

➤ SEPas Impossible	50.00 €
➤ ASSOC. LIEUTENANTS DE LOUVETERIE	50.00 €
➤ ALZHEIMEUR HAUTE-SAVOIE	50.00 €
➤ COMITE HANDISPORT 74	30.00 €
➤ ASSOC DES PARALYSES DE FRANCE	50.00 €
➤ MISSION LOCALE DU GENEVOIS	100.00 €
➤ SEMINE EN CHŒUR	80.00 €
➤ AFMTELETHON	50.00 €
➤ FEDERATION SPORTIVE DU VAL DES USSES	30.00 €
➤ SEYSSEL SUR RHONE BASKET	30.00 €
➤ ORCHESTRE D'HARMONIE	50.00 €
➤ L'ECHO DES USSES FRANGY	
➤ ASSOC AU P'TIT CAFE FRANCLENS	500.00 €
➤ CODERPA 74	50.00 €
➤ YAUTE MUSIC PRODUCTION	25.00 €

Il a été décidé d'allouer une somme de 75 € par élève pour les enfants domiciliés à Chêne en Semine qui participent aux voyages d'étude organisés par le collège du Mont des Princes à Seyssel ou le collège St Exupéry à Bellegarde, durant l'année scolaire 2018/2019. Cette somme sera payée à chaque famille concernée sur présentation d'une attestation établie par le directeur de l'établissement précisant la participation effective des élèves.

QUESTIONS DIVERSES

Ancienne porcherie : présentation du projet de l'entreprise Rannard concernant le transfert de la plateforme de concassage située au lieu-dit « Flève ».

Tour de rôle : les élections Européennes auront lieu le 26 mai, un tour de rôle a été établi pour la tenue du bureau de vote.

Modification de signalisation : il nous a été signalé que, par manque de signalisation, les véhicules empruntant la route Champ Moulin roulaient à une vitesse excessive pour ce type de voie. Contact sera pris afin de savoir s'il convient d'installer des panneaux d'agglomération ou de limitation de vitesse.

Il est prévu d'installer des coussins berlinois dans les différents hameaux.

Commission voiries : suite à la réunion du 5 avril dernier, les travaux suivants sont à prévoir : Réfection des murs soutenant la voirie, parking derrière le hangar communal et à l'entrée du lotissement « Le Village des Alpes »

Commission bâtiments : les travaux suivants sont à prévoir :

Rampe escaliers et toiture du bâtiment « Presbytère », carreau « abri bus », achat de nouveaux cache-conteneurs.

Clôture de la séance : 22 h 00

Le Maire
Paul RANNARD



TABLEAU RECAPITULATIF DES DELIBERATIONS

N°	OBJET
2019/02/10	APPROBATION COMPTE DE GESTION 2018 BUDGET PRINCIPAL
2019/02/11	APPROBATION COMPTE DE GESTION 2018 BUDGET ANNEXE EAU
2019/02/12	APPROBATION COMPTE DE GESTION 2018 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT « LES CARDINATS II »
2019/02/13	ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018 BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES
2019/02/14	BUDGET PRINCIPAL 2019 AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
2019/02/15	BUDGET ANNEXE EAU 2019 AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
2019/02/16	BUDGET LOTISSEMENT « LES CARDINATS II » 2019 AFFECTATION DU RESULTAT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018
2019/02/17	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES COMMUNALES 2019
2019/02/18	APPROBATION BUDGET PRINCIPAL 2019
2019/02/19	APPROBATION BUDGET ANNEXE EAU 2019
2019/02/20	APPROBATION BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT 2019
2019/02/21	PRIX DE VENTE DE L'EAU
2019/02/22	SUBVENTIONS 2019